

PROJET EDUCATIF de TERRITOIRE

BLANGY PONT L'ÉVÊQUE INTERCOM



Blangy
Pont l'Évêque
INTERCOM 

SERVICE ENFANCE EDUCATION
2014-2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
1 DIAGNOSTIC.....	2
1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	2
1.2 PERIMETRE ET PUBLIC DU PEdT	3
1.3 ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE.....	4
1.4 ETATS DES LIEUX DES ACTIVITES SUR LE TERRITOIRE	4
1.5 BESOINS REPERTORIES	6
2 CONTENU DU PEDT	7
2.1 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT	7
2.2 ARTICULATION DU PEDT AVEC LES EVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS.....	7
2.3 LES PARTENAIRES 2014/2015	7
3 MODALITES PRATIQUES DU PEdT	9
3.1 LES TEMPS DE L'ENFANT.....	9
3.2 LES ACTIVITES PERISCOLAIRES LES LUNDIS, LES MARDIS, LES JEUDIS ET LES VENDREDIS	10
3.2.1 LES DOMAINES D'ACTIVITES	10
3.2.2 LES TYPES D'ACTIVITES.....	10
3.2.3 LE FONCTIONNEMENT	11
3.2.4 MODALITES D'INSCRIPTION	13
3.2.5 MODALITES D'INFORMATION AUX FAMILLES	13
3.2.6 LES RESSOURCES HUMAINES (EN COURS DE MODIFICATION)	14
3.2.7 LES RESSOURCES MATERIELLES UTILISEES.....	15
3.3 LES MERCREDIS PERISCOLAIRES	16
4 BILANS ET EVALUATION DU PROJET.....	16
4.1 PERIODICITE	16
4.2 INDICATEURS RETENUS SUR TROIS ANNEES (REPOUNDANT AUX OBJECTIFS VISES) -EN COURS D'ETUDE-	16
4.3 INDICATEURS QUALIFICATIFS	17
5 ACTEURS RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PEDT.....	18
6 ANNEXES.....	20

1 DIAGNOSTIC

1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'intercommunalité est composée de 31 communes qui occupent une superficie de 229.4 km² et est peuplée de 15 688* habitants. La densité de population est de 68.4 habitants par km.

Le territoire intercommunal est principalement rural. Les communes de Saint Philbert des Champs et du Breuil en auge sont éligibles à la DSR Cible.

Il y a un patrimoine rural important : paysages du pays d'auge, bâtiments historiques à proximité, agriculture du terroir, artisanat d'art,...

La ville principale est Pont l'Evêque avec 4 432 habitants. Cette ville se distingue également par une forte implantation d'acteurs associatifs grâce à l'implantation d'équipements sportifs sur place, mais aussi des acteurs culturels (école de musique, bibliothèque, cinéma, service culturel municipal ...) et sociaux (réseau d'assistant maternel, service pour la jeunesse,...)

Blangy le Château (688 habitants) dispose également d'un gymnase et d'un dojo, une maison familiale rurale, un réseau d'assistant-maternels, des acteurs culturels (office de tourisme, théâtre indépendant une antenne de la bibliothèque,...) et des commerces de proximité.

Le Breuil en auge (995 habitants), Bonneville la louvet (796 habitants) et Beaumont en auge (442 habitants) ont des commerces de proximité, un patrimoine rural et la présence d'acteurs culturels, sociaux et sportifs.

Saint Philbert des Champs (672 habitants), Le Torquesne (443 habitants), Saint Benoit d'Hébertot (377 habitants) et Reux (366 habitants) sont majoritairement composés de logements individuels.

Les communes citées ci-dessus ont toute une école primaire (maternelle et/ou élémentaire) gérée par la communauté de communes.

L'intercommunalité dispose de plusieurs compétences dont la plupart ont été transférées et regroupées en différentes commissions : l'action sociale, le scolaire, la culture et le tourisme, le développement durable (avec les déchets et l'assainissement non collectif), l'environnement et l'urbanisme, le développement économique et le sport. Elle possède plusieurs régies comme les bibliothèques, les restaurants scolaires et garderies périscolaires, l'école de musique, les gens du voyage, le transport scolaire et l'accueil collectif de mineurs.

***Statistiques de l'INSEE - 2011**

1.2 PERIMETRE ET PUBLIC DU PEdT

Le périmètre du PEdT concerne le temps scolaire et périscolaire de 11 écoles publiques (3 écoles élémentaires, 3 écoles maternelles et 5 écoles primaires) et d'un Accueil Collectif pour Mineurs.

Les publics visés sont les enfants âgés de 3 à 13 ans.

LES ECOLES CONCERNEES :

- ✓ Les écoles ayant les activités périscolaires sur la pause méridienne :

Ecole maternelle de Reux, 37 enfants

Ecole maternelle du Torquesne, 17 enfants

Ecole maternelle de Pont l'Evêque, 168 enfants

Ecole élémentaire de Clarbec, 35 enfants

Ecole élémentaire de Beaumont en Auge, 36 enfants

Ecole primaire de St Benoit d'Hébertôt, 55 enfants

- ✓ Les écoles ayant les activités périscolaires après la classe :

Ecole élémentaire de Pont l'Evêque (Unité A et B), 278 enfants

Ecole primaire du Breuil en Auge, 122 enfants

Ecole primaire de Blangy-le-Château, 132 enfants

Ecole primaire de Bonneville-la-Louvet, 84 enfants

Ecole primaire de Saint Philbert des Champs, 64 enfants

(Chiffres année scolaire 2014/2015)

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISES CONCERNES : 1028 (chiffres prévisionnels pour la rentrée 2014/2015) dont 356 maternels et 672 élémentaires

L'ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS : LE CENTRE MIL'COULEURS

- ✓ ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS MULTI-SITES LE MERCREDI de 11h30 à 18h30 à Pont l'Evêque (50 présents en moyenne sur 65 inscrits) et au Breuil en Auge (20 présents sur 21 inscrits)

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNES : 70 présents sur 86 inscrits

1.3 ATOUS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

ATOUS ET LEVIERS DU TERRITOIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEdT

- La Communauté de Communes possède les compétences Education – Culture – Sport, ce qui facilitera le projet de mutualisation.
- La volonté des différents services intercommunaux à travailler ensemble.
- Un territoire doté de nombreux équipements sportifs.
- Un cadre agréable aux abords de villes touristiques.
- Une vie associative importante.
- La volonté des élus pour faire évoluer la situation éducative du territoire et mener une réflexion à plus long terme.

CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITES DE PRISE EN COMPTE DE CES CONTRAINTES DANS LE PEdT :

- Nécessité d'adapter les horaires des écoles en fonction du transport scolaire.
- Nécessité d'optimiser les ressources matérielles et humaines en proposant les activités sur les deux temps de la journée scolaire.
- Nécessité de proposer un cadre général de fonctionnement pour rester cohérent sur tout le territoire.
- Nécessité de proposer des activités périscolaires dans l'enceinte des écoles, en raison d'une distance trop importante des lieux des équipements culturels et sportifs.

1.4 ETATS DES LIEUX DES ACTIVITES SUR LE TERRITOIRE

LES SERVICES PERISCOLAIRES EXISTANTS

- ✓ Un service d'accueil périscolaire est assuré le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 dans la majorité des écoles les lundis, les mardis, les jeudis, les vendredis, les mercredis matins et les mercredis après la classe jusqu'à 12h30.

Il n'y a actuellement plus d'activités proposées durant ces temps. Les années précédentes, les animateurs proposaient aux enfants : jeux collectifs, création manuelle autour des thèmes traditionnels, qui pouvaient donner lieu à des expositions collectives.

- ✓ Un service de restauration scolaire est assuré dans toutes les écoles dont sept avec une production sur place et trois approvisionnés par la Cuisine évolutive. Des animations sont mises

en place autour de l'alimentation : Repas à thème, participation à des manifestations nationales (la semaine du goût, la semaine normande), création de jeu-concours (concours des cuisiniers).

- ✓ Un service d'activités périscolaires sur la pause méridienne est mis en place à Pont l'Evêque depuis l'année scolaire 2012/2013. Les animateurs proposent des ateliers bricolage, art créatif en élémentaire et des ateliers chant lecture, et jeux à l'école maternelle. Ce service a été mis en place afin de répondre à des problèmes de comportements chez les enfants, et qui a pu être possible avec un temps méridien de 2h.
- ✓ Un service d'étude surveillée est assuré pour l'école élémentaire de Pont l'Evêque.

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Les activités organisées sur le territoire relèvent soit de l'intercommunalité, des communes et des associations locales. Les différentes structures interviennent aussi sur le temps scolaire et périscolaire.

- ✓ **UN ACCUEIL DE CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – CENTRE MIL'COULEURS, Communauté de communes de Blangy Pont l'Evêque**

Pendant les petites vacances scolaires, le centre Mil'Couleurs accueille au quotidien environ 55 enfants sur 65 inscrits. Pendant les grandes vacances, la structure reçoit à peu près 180 enfants sur 200 inscrits

L'équipe du centre Mil'Couleurs élabore le projet pédagogique en s'appuyant sur le projet éducatif de Blangy-Pont l'Evêque Intercom, un pour les vacances d'été et un pour les petites vacances.

Les activités proposées sont de divers ordres : culturels, sportifs, manuels, ...

Régulièrement, des visites dédiées à connaître le territoire intercommunal sont proposées mais également, des sorties à la plage, la piscine, la ferme, le cinéma...

Une importance particulière est accordée à sensibiliser les enfants à la découverte de la faune et la flore de notre département, ainsi qu'une sensibilisation aux liens transgénérationnels avec de nombreuses visites et activités au sein des maisons de retraites de la communauté de communes.

Les traditionnels spectacles, kermesses et bours, ne sont pas oubliés.

- ✓ **LE SERVICE BIBLIOTHEQUE, Communauté de communes de Blangy Pont l'Evêque**

Le réseau regroupe **4 bibliothèques** réparties sur tout le territoire (Pont l'Evêque, Blangy le Château, Le Breuil en auge et Saint Philbert des Champs).

Les actions menées en réseau avec les écoles (accueil et intervenant sur site), l'Institut Medico Educatif, le relais d'assistant maternel, l'office de tourisme, la mutualité sociale agricole, les associations, le centre Mil'Couleurs et d'autres services intercommunaux.

Les animations proposées sont multiples et variées comme des lectures, des ateliers d'écriture, des expositions, des spectacles, des animations thématiques,...

✓ **L'ECOLE DE MUSIQUE, Communauté de communes de Blangy Pont l'Evêque**

L'école intercommunale de musique de Blangy Pont l'Evêque Intercom est un service public programmé et géré par la communauté de communes. C'est un organisme culturel éducatif ayant pour but la formation et le développement des aptitudes et capacités musicales.

Elle a pour objet l'enseignement de la formation musicale, de la théorie musicale ainsi que de la musique instrumentale.

✓ **CENTRE CULTUREL DES DOMINICAINES, Communes de Pont l'Evêque**

Toute l'année, l'équipe de l'espace culturel accueille des groupes d'enfants (scolaires ou centres de vacances) et leur propose des activités d'arts plastiques liées aux œuvres exposées ou à celles de l'Artothèque et aussi des animations autour du patrimoine architectural et naturel de la ville.

✓ **LA CYBERBASE, Commune de Pont l'Evêque**

Des ateliers d'initiations permettent de découvrir en groupe différents usages numériques sur des thématiques variées : multimédia et Internet, démarches en ligne, citoyenneté, vie quotidienne...

✓ **LES ASSOCIATIONS**

Le réseau associatif est dense.

La communauté de communes compte 19 associations sportives dont : l'association Basket Pays d'auge à Pont l'Evêque, l'association de tennis de table au Breuil en Auge et à Pont l'Evêque, Danse et Zumba à la MJC de Pont l'Evêque, le club de football à Pont l'Evêque et à Blangy le Château, le tennis Club de Blangy Pont l'Evêque Intercom à Pont l'Evêque et à Blangy le Château, L'entente Val d'Auge Judo à Pont l'Evêque et à Blangy le Château, le club de Karaté à Pont l'Evêque, le club de golf à St Julien/Calonne, ...

Des associations culturelles sont également présentes sur le territoire : Campagnart à Bonneville la loubet, le cinéma Le concorde à Pont l'Evêque, l'office de tourisme à Pont l'Evêque et une antenne à Blangy le Château, la compagnie le Chariot / Accords et voix à Blangy le Château, ...

1.5 BESOINS REPERTORIES

- ✓ Mutualisation des moyens entre l'école, les services intercommunaux et les communes du territoire. Modification en cours

Exp : le prêt des locaux et matériels sous convention, l'utilisation de véhicules de service, un personnel polyvalent sur plusieurs services et une concertation autour de projets communs.

- ✓ Agrandissement de l'ACM et décentralisation des services. Modification en cours

Exp : Ouverture d'un ACM au Breuil en auge, utilisation des bibliothèques de Blangy le Château, du Breuil en Auge et de Saint Philbert des Champs, occupations du gymnase à Blangy le Château,...

- ✓ Avoir une continuité éducative au-delà des enfants du primaire

2 CONTENU DU PEDT

2.1 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

✓ **La citoyenneté et la laïcité**

Aider l'enfant à devenir un acteur du territoire

Permettre à l'enfant de s'exprimer, de développer son sens critique et être à l'initiative d'un projet

Accompagner l'enfant dans le vivre ensemble

✓ **Communauté éducative**

Transversalité entre les services intercommunaux, les écoles, associations et les familles

Se connaître, échanger et réaliser des projets communs

✓ **Accès pour tous**

Permettre à chaque enfant quel que soit son lieu de résidence d'accéder au savoir, à la culture scientifique et artistique, aux nouvelles technologies, au sport,...

Uniformiser la qualité de l'accueil des enfants sur le territoire

✓ **Au rythme de l'enfant sur la journée**

Proposer un cadre de vie et d'éducation

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

2.2 ARTICULATION DU PEDT AVEC LES EVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS

LE PEDT EST EN ARTICULATION AVEC LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Les axes du Contrat Enfance Jeunesse :

- La coordination du périscolaire
- Le Relais Assistant-maternels
- Les garderies périscolaires

2.3 LES PARTENAIRES 2014/2015

LES SERVICES INTERCOMMUNAUX

Le service des bibliothèques se propose comme un lieu de ressource pédagogique aux équipes d'animation, en permettant le prêt de livres par site et l'accueil des enfants dans les bibliothèques de Blangy-le-Château et de Saint-Philbert des Champs. Des bénévoles à la bibliothèque de Blangy le Château travaillent en partenariat sur le temps des activités périscolaires.

Le centre Mil'Couleurs apporte un soutien pédagogique, partage des projets ainsi que des locaux avec les activités périscolaires.

Le service du développement durable propose une à deux animations par semaine autour du tri des déchets pour les enfants âgés de plus de 8 ans. Une évolution de ce partenariat est souhaitée pour renforcer les actions dans des situations concrètes.

Les activités périscolaires participe au projet intercommunal « Culturama » coordonné par l'école de Musique intercommunal. L'idée de « Culturama » est de proposer un projet fédérateur autour d'une thématique culturelle à tous les partenaires du territoire en privilégiant la mutualisation afin de faire vivre la culture sur l'ensemble du territoire.

Le réseau Assistant Maternelle est un nouveau partenaire pour l'année 2015/2016 en vue de favoriser le lien entre les enfants des classes maternelles et les enfants de moins de 3 ans.

LES SERVICES COMMUNAUX

Une convention est signée entre la commune et la communauté de communes pour l'utilisation ressources matérielles et humaines.

Des salles communales sont utilisées lors des activités périscolaires. Les communes sous convention actuellement sont Beaumont-en-Auge et Clarbec.

Une convention signée avec les services municipaux de la ville de Pont l'Evêque donne la possibilité au centre culturel les Dominicaines et la Cyberbase d'intervenir lors des activités périscolaires.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES intervenants dans le cadre des activités périscolaires

- Office de tourisme de Blangy-Pont l'Évêque (Découverte du patrimoine)
- Pont l'Évêque Pays d'Auge Basket
- Association de Golf (Baby golf)
- Association de Tennis
- Association le Jardin de Chalière (relaxation) 2014/2015
- Association Campagn'art (Arts plastiques)
- Association des Pieds à la Tête (Hip Hop) 2014/2015
- Pompier bénévole (Premiers secours) 2014/2015

PARTENAIRES PRIVÉS intervenants dans le cadre des activités périscolaires

- Malek Ouarti (Djembé)
- Isabelle Pellouin (Illustration) 2014/2015
- Laurent Garé (Magie) 2014/2015

En annexe 5, un tableau récapitule les interventions des intervenants par école sur toute l'année 2014/2015.

3 MODALITES PRATIQUES DU PEDT

DUREE DU PEDT

De septembre 2014 à juin 2017, la première année fera l'objet d'ajustements réguliers. A l'issue de celle-ci, une première évaluation, avec retour au COPIL permettra de figer les pratiques qui ont bien fonctionnées et de faire une première série de modification sur des aspects qui ont pu être problématiques. .

3.1 LES TEMPS DE L'ENFANT

TEMPS SCOLAIRE INTEGRE AU PEDT DEPUIS SEPTEMBRE 2014

DUREE : 5H15 LES LUNDIS, LES MARDIS, LES JEUDIS, LES VENDREDIS ET 3H LES MERCREDIS MATINS

DUREE DES APC :

- ✓ 45 minutes les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis pour 6 écoles sur 24 semaines.

Toutes ces écoles ont la même répartition des semaines sans APC sur l'année. Soit les deux premières semaines à la rentrée de septembre, la semaine avant et après chaque période de vacances et les deux dernières semaines à la fin de l'année scolaire.

- ✓ 30 minutes les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis pour 5 écoles sur 36 semaines.

✓

TEMPS PERISCOLAIRE INTEGRE AU PEDT DEPUIS SEPTEMBRE 2014

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES SERONT INTEGRES AU PEDT DE 2015 à 2017

- ✓ A partir de 7h30 les lundis, les mardis, les mercredis, les jeudis et les vendredis

- ✓ Jusqu'à 18h30 les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis
- ✓ Jusqu'à 12h30 les mercredis
- ✓ Les temps de pause méridienne

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES INTEGREES AU PEdT DEPUIS SEPTEMBRE 2014

- ✓ 45 minutes les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis pour 10 écoles (Activités de 8 écoles après la classe et de 2 écoles après ou avant la pause méridienne)
- ✓ 30 minutes les lundis, les mardis, les jeudis et les vendredis pour 1 école, après la classe

LES MERCREDIS PERISCOLAIRES INTEGRE AU PEdT DEPUIS NOVEMBRE 2014

- ✓ de 11h30 à 18h30 au centre Mil 'Couleurs

En annexe 1 voir le détail des horaires du temps scolaire et périscolaire.

3.2 LES ACTIVITES PERISCOLAIRES LES LUNDIS, LES MARDIS, LES JEUDIS ET LES VENDREDIS

3.2.1 LES DOMAINES

Les domaines d'activités ont été définis par le comité de pilotage. L'objectif est de regrouper les activités selon les 5 thématiques suivantes :

- ✓ **ART ET CULTURE** concerne le chant, la danse, les arts plastiques, théâtre, activités autour du livre, les activités manuelles sont également comprises,...
- ✓ **ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETE**. La sensibilisation et la responsabilisation des enfants est un objectif de cette thématique. Les activités proposées sont une initiation au tri des déchets, aux gestes des premiers secours, au groupe de parole citoyen, la découverte du patrimoine proche
- ✓ **JEUX** : Activités autour des jeux de société, des jeux libres en intérieurs et en extérieurs, ...
- ✓ **SCIENCE ET TECHNIQUE**, concerne les activités scientifiques, la cuisine, le jardinage, ...
- ✓ **SPORT** concerne les sports en salle et les sports en extérieur.

Les domaines sont identifiés par un code couleur, ce qui permet une visualisation rapide.

3.2.2 LES TYPES D'ACTIVITES

- ✓ LES ACTIVITES PROJETS

Elles ont une progression au cours de 6 à 8 séances, aboutissant sur une réalisation ou une finalisation.

Ces activités peuvent être en lien avec les projets d'école et les projets intercommunaux. Ils se construisent sur une plus longue durée.

En annexe 4, voir les projets envisagés et réalisés de 2014 à 2017 (actualisés pour chaque année)

✓ LES ACTIVITES TEMPS LIBRES ET TEMPS CALMES

Les activités temps libres favorisent l'activité en autonomie en proposant des activités où les envies de l'enfant sont au centre.

Les temps calmes respectent les besoins de repos de l'enfant comme la sieste pour les maternels lors des activités ayant lieu sur le temps méridien. L'âge des enfants à la sieste dépend des exigences pédagogiques des professeurs des classes maternelles car la sieste est sur le temps périscolaire et scolaire. Des activités calmes telles que la relaxation, l'écoute d'histoire sont mises en place pour tous les âges et sur les deux créneaux des activités périscolaires.

En annexe 2, voir le planning des activités de l'année 2014/2015

3.2.3 LE FONCTIONNEMENT

L'année est découpée en 5 périodes, qui se situent entre chaque période des vacances scolaires.

Les enfants choisissent un parcours de 4 activités à chaque période scolaire.

L'organisation par parcours permet à l'enfant de bénéficier d'activités variées. Nous veillons à ce que, pour chaque parcours au moins 2 domaines d'activités et deux types d'activités différents soient proposés.

Les activités proposées par les animateurs sont élaborées au maximum en fonction des souhaits des enfants.

L'organisation de la semaine est spécifique à chaque école. Néanmoins, deux trames communes existent :

SEMAINE TYPE 1 : Activités périscolaires en fin d'après-midi

7h30-8h50 Garderie du matin

- Les enfants et les parents sont accueillis par l'agent en charge de ce temps.
- Les animateurs sont présents et disponibles pour échanger avec les parents.
- Les animateurs sont à l'écoute, et mettent à disposition des enfants des jeux, des activités selon la demande.

9h-12h Temps scolaire

12h-13h20 Restauration scolaire

13h20 -13h30 Temps de passation Périscolaire-Ecole

13h30-15h45 Temps scolaire

15h30-15h45 Temps de passation Ecole-Périscolaire

- Selon les sites, ce temps peut être précédé d'une récréation.
- Temps d'installation et d'échanges entre animateurs et parfois avec l'équipe pédagogique.

15h45-16h30 Temps d'activités périscolaires

- Regroupement des enfants
- Les animateurs prennent en charge leur groupe et l'emmènent sur le lieu de l'activité.
- A la fin de l'activité, les animateurs accompagnent le groupe au point de regroupement défini pour permettre l'arrivée des parents.

16h30-18h30 Garderie du soir

- Les enfants sont accueillis et prennent leur goûter.
- Les animateurs sont présents et disponibles pour échanger avec les parents.
- Les animateurs sont à l'écoute, et mettent à disposition des enfants des jeux, des activités selon la demande.

SEMAINE TYPE 2 : Activités périscolaires sur le temps méridien**7h30-8h20 Garderie du matin**

- Les enfants et les parents sont accueillis par l'agent en charge de ce temps.
- Les animateurs sont présents et disponibles pour échanger avec les parents.
- Les animateurs sont à l'écoute, et mettent à disposition des enfants des jeux, des activités selon la demande.

8h30-11h30 Temps scolaire**11h15-11h30 Temps d'installation des animateurs/ Temps de concertation****11h30-13h45 Temps d'activités périscolaires**

- Regroupement des enfants
- Les animateurs prennent en charge leur groupe et l'emmènent sur le lieu de l'activité.
- A la fin de l'activité, les animateurs accompagnent le groupe au point de regroupement défini pour permettre l'arrivée des parents.

12h15-13h45 Restauration scolaire**13h45-16h Temps scolaire****16h-18h30 Garderie du soir**

- Les enfants sont accueillis dans la salle de motricité pour le goûter.
- Les animateurs sont présents et disponibles pour échanger avec les parents.
- Les animateurs sont à l'écoute, et mettent à disposition des enfants des jeux, des activités selon la demande.

En annexe 3, voir le détail de chaque école dans les fiches écoles.

3.2.4 MODALITES D'INSCRIPTION

- ✓ Une première inscription est faite en fin d'année scolaire via le dossier d'inscription des services périscolaires transmis par la communauté de communes. Il doit être renvoyé avant début juillet.
- ✓ Les conditions d'inscriptions sont :
 1. Une inscription facultative à l'année, en précisant les jours de présences, mais qui, une fois faite doit l'être.
 2. Une inscription obligatoire aux activités périscolaires dans les cas suivants : situées sur le temps du midi quand l'enfant mange au restaurant scolaire ou sur le temps après la classe quand l'enfant utilise le service de ramassage scolaire.
- ✓ Les activités périscolaires sont gratuites pour tous les enfants scolarisés sur le territoire.

3.2.5 MODALITES D'INFORMATION AUX FAMILLES

- ✓ Envoi d'une lettre d'information en avril 2014 présentant les premiers points d'organisation et les nouveaux horaires des écoles.
- ✓ Envoi d'une deuxième lettre d'information en juin 2014 détaillant sur le contenu et l'organisation des activités périscolaires, accompagnée du dossier d'inscription et des nouveaux règlements pour la rentrée de septembre 2014. Ces documents sont également mis en ligne sur le site de la communauté de communes (www.bpicom.fr).
- ✓ En début d'année, affichage d'un trombinoscope de l'équipe d'animation de chaque école.
- ✓ A chaque début de période, distribution du planning individuel à chaque enfant.
- ✓ A chaque début de période, affichage du planning des activités périscolaires définies pour la période.
- ✓ Sur l'école de Pont l'Evêque, un jour d'atelier est consacré à des portes ouvertes pour montrer les activités aux familles.

Les lieux d'affichage sont spécifiques à chaque site. Voir le détail dans les fiches écoles en annexe 3.

Les modalités d'inscriptions sont en cours de modification = Changement du délai d'inscription et de désinscription administrative afin d'accorder plus de souplesse dans les changements de planning des parents.

3.2.6 LES RESSOURCES HUMAINES

DESCRIPTIF

- ✓ Un coordinateur périscolaire qui assure la totalité de l'organisation périscolaire, permet de créer le lien entre les référents et les enseignants et est garant de la cohérence des activités proposées.
- ✓ 3 postes de directeurs périscolaires assurent le fonctionnement général des activités périscolaires et des animateurs sur toutes les écoles.

Directeur périscolaire 1 : Les écoles de Pont l'Evêque

Directeur périscolaire 2 : Les écoles de Beaumont en Auge, Le Breuil en Auge, Clarbec, Le Torquesne, Saint Philbert des Champs et Reux.

Directeur périscolaire 3 : Les écoles de Blangy le Château, Bonneville la Louvet et Saint Benoit d'Hébertot.

- ✓ 9 postes d'animateurs responsables assurent le fonctionnement quotidien sous la responsabilité du directeur périscolaire. En outre, ils animent des temps d'activités périscolaires.
- ✓ 1 équipe d'animation par école : les agents intercommunaux (animateurs périscolaires, ATSEM agent du service Développement durable), des enseignants et des intervenants associatifs. Un suivi des animateurs est réalisé par feuille de route et bilan à chaque fin de période.
- ✓ Une équipe d'intervenants extérieurs sous convention se déplacent sur les différentes écoles.

Voir la répartition du personnel sur les fiches écoles et la liste des intervenants associatifs et leur rotation en annexes.

LES CONCERTATIONS ET LES SUIVIS

- ✓ 3 à 5 jours de travail de mise en place de l'année sont prévus la semaine précédant la rentrée scolaire avec le coordinateur, les référents et animateurs référents.
- ✓ Une réunion d'information de pré-rentrée est organisée par le service Enfance Education avec tous les acteurs éducatifs concernés par la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire.
- ✓ Des réunions avec le coordinateur et les directeurs périscolaires sont organisée à chaque période, en plus d'échanges quotidiens.
- ✓ Une réunion avec le directeur périscolaire et l'animateur responsable est prévue à chaque période pour la constitution du planning des activités.
- ✓ Une réunion avec l'équipe d'animation de chaque école est prévue pour échanger sur le planning des activités à chaque période.

- ✓ Un temps quotidien de 15 minutes est attribué à chaque animateur pour l'installation de l'activité, la gestion du groupe d'enfants avant ou après l'activité et permettre un temps d'échange avec les différents acteurs éducatifs.
- ✓ Un suivi des animateurs est effectué par chaque directeur périscolaire. Il se fait au moyen d'échanges verbaux et écrits ainsi que des visites sur site.
- ✓ Un suivi des animateurs est fait par un premier échange écrit en remplissant une feuille de route à chaque début de période, un retour bilan de ce document en fin de période, ainsi que des visites des ateliers.
- ✓ Un suivi des intervenants extérieurs est assuré par le coordinateur, et est défini par les conventions. Trois rendez-vous sont organisés : un en octobre, un décembre et un en juin.
- ✓ Un temps d'échange est prévu avec le directeur d'école et le directeur périscolaire, selon les besoins.
- ✓ Un temps d'échange est possible avec les familles à la sortie des activités périscolaires.

A ce jour, les ATSEM faisant partie de l'équipe d'animation ne peuvent participer aux réunions d'échange.

3.2.7 LES RESSOURCES MATERIELLES UTILISEES

LES LOCAUX UTILISES EN PRIORITE SONT :

- Les locaux disponibles dans les écoles : salle d'activités périscolaires, salle de restauration, salle de motricité, salle de lecture, salle informatique, dortoir et tout autre salle qui ne soit pas une classe.
- Les espaces extérieurs des écoles tels que la cour de récréation, les terrains de sport et le préau.
- Locaux intercommunaux selon les possibilités : la bibliothèque, un local périscolaire, un complexe sportif, un local dédié à la petite enfance.
- Locaux municipaux sous convention.
- Les salles de classe sont utilisées en dernier recours.

Une chartre des locaux est en cours de finalisation entre chaque école et la communauté de communes

Les locaux utilisés sont spécifiques à chaque site. Voir le détail dans les fiches écoles en annexe 3.

UTILISATION DU MATERIEL

- ✓ Dotation de départ pour l'achat de matériel pédagogique pour la constitution de 57 malles périscolaires, l'ameublement de salles périscolaires et des écoles. Rotation des 57 malles pédagogiques sur les écoles à chaque période.
- ✓ Dotation de départ pour l'achat de fournitures consommables de base sur chaque école.

- ✓ Achat de fournitures consommables à chaque nouvelle période pour des activités spécifiques.

En annexe 6 voir la listes des malles pédagogiques périscolaires.

3.3 LES MERCREDIS PERISCOLAIRES

Les mercredis périscolaires sont déclarés en accueil collectif pour mineurs. Ils font partis du centre Mil'Couleurs. Les années précédentes, les mercredis étaient qualifiés de temps extrascolaires. Depuis le décret n° 2014-1320 du 5 novembre 2014, les mercredis de 11h30 à 18h30 sont périscolaires. Le projet pédagogique de cet accueil collectif pour mineurs est en cours de modification suite aux récents changements. L'organisation générale est pour l'instant dissociée des autres activités périscolaires. L'objectif pour la rentrée 2015 sera d'inclure les mercredis périscolaires au fonctionnement périscolaire général.

En annexe 7, voir le projet pédagogique du centre Mil'Couleurs.

4 BILANS ET EVALUATION DU PROJET

4.1 PERIODICITE

Bilan / ajustement du groupe pédagogique : Toussaint 2014

Bilan 1ere année du COPIL : Juin 2015.

Bilan 2ème année du COPIL : Juin 2016

Evaluation du projet : avril 2017

4.2 INDICATEURS RETENUS SUR TROIS ANNEES (REPOUNDANT AUX OBJECTIFS VISES) -EN COURS D'ELABORATION-

- La citoyenneté

Aider l'enfant à devenir un acteur du territoire

Permettre à l'enfant de s'exprimer, de développer son sens critique et être à l'initiative d'un projet

- Nombre d'activités organisées dans le domaine « Environnement et citoyenneté »
- Nombre d'initiatives de projet proposées par les enfants
- Attitude autonome par rapport aux acteurs éducatifs, au matériel et à l'organisation de la journée
- Evolution du comportement suite aux activités de sensibilisation

Accompagner l'enfant dans le vivre ensemble

- Communauté éducative

Transversalité entre les services intercommunaux, les écoles, associations et les familles

Se connaître, échanger et réaliser des projets communs

- Nombre de projets communs réalisés : entre services internes, entre école et collectivité, entre animateurs
- Nombre des réunions des groupes pédagogiques

- Accès pour tous

Permettre à chaque enfant quel que soit son lieu de résidence d'accéder au savoir, à la culture scientifique et artistique, aux nouvelles technologiques, au sport,...

Uniformiser la qualité de l'accueil des enfants sur le territoire

- Nombre d'enfants fréquentant les activités périscolaires et son évolution
- Nombre d'enfants fréquentant les activités extrascolaires et son évolution
- Nombre d'activités et variétés proposées à un enfant sur l'année
- Nombre de rotations réalisées des animateurs et des malles sur les écoles
- Nombre d'activités hors enceinte de l'école

- Au rythme de l'enfant

Proposer un cadre de vie et d'éducation

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

- Amélioration des résultats scolaires
- Amélioration du comportement des enfants dans les différents temps
- Amélioration de la fatigue avec les temps calmes et les activités ludiques

4.3 INDICATEURS QUALIFICATIFS

- Compte-rendu des référents
- Compte-rendu des réunions des groupes pédagogiques
- Compte-rendu des fiches d'activités des animateurs
- Base de données des fiches d'activités communes

- Enrichissement de la base de données des malles thématiques

4.4 MODIFICATIONS PREVUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

L'évaluation de l'année 2014/2015 est en cours. Les demandes d'ajustements et de modifications seront prises en compte après concertation lors de la prochaine réunion du comité de pilotage prévue le 30 avril 2015.

Au vu des modifications du cadre du PEdT sur le courant de l'année scolaire, la communauté de communes a prévu de déclarer les temps d'activités périscolaires en Accueil Collectifs pour Mineurs dès la rentrée de septembre 2015. Le projet est en cours d'élaboration, il va être présenté au comité de pilotage, puis être intégré au présent PEdT.

5 ACTEURS RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PEDT

COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE - COPIL

Pascale Barré, Coordinatrice pédagogique, Blangy Pont l'Evêque Intercom

Dominique Baudouin, Directeur de l'école élémentaire de Pont l'Evêque

Jessica Gachet, Parent d'élève, école de Saint Philbert des Champs

Eric Huet, Délégué communautaire, Blangy Pont l'Evêque Intercom

Murielle Knoll, Parent d'élève, école élémentaire de Pont l'Evêque

Françoise Spruytte, Délégué communautaire, Saint Philbert des Champs

Martine Legrix, Directrice de l'accueil collectif pour mineurs

Christelle Lefebvre, Directrice de l'école primaire de Saint Philbert des Champs

Fabienne Louis, Inspectrice de circonscription Lisieux Nord

Dominique Mansart, Délégué communautaire, Blangy Pont l'Evêque Intercom

Anna Martin, Présidente des affaires scolaires, Blangy Pont l'Evêque Intercom

Sandra Pattier, Responsable de service Enfance -Education, Blangy Pont l'Evêque Intercom

Jean-Philippe Quentel, Président de l'association sportive de Basket de Pont l'Evêque

Florence Vénard, Agent technique à l'école de Saint Etienne la Thillaye

PLANIFICATION DES CONCERTATIONS :

DATES	CONTENU DE LA REUNION DU COFIL
06/02/2014	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des objectifs généraux du Projet Educatif Local (PEL)- Les ressources du territoire intercommunal- La nature des activités périscolaires
24/03/2014	<ul style="list-style-type: none">- L'organisation des activités périscolaires- Les modalités d'inscription des enfants
29/05/2014	<ul style="list-style-type: none">- Finaliser l'écriture du Projet Educatif de Territoire (PEdT)
30/04/2015	<ul style="list-style-type: none">- Evaluation de la première année des rythmes scolaires- Lecture et ajustement du PEdT
AVRIL 2016	<ul style="list-style-type: none">- Evaluation de la deuxième année du PEdT
AVRIL MAI 2017	<ul style="list-style-type: none">- Evaluation du PEdT 2014/2017
MAI JUIN 2017	<ul style="list-style-type: none">- Réécriture du PEdT 2017/2020

6 ANNEXES

1. Horaires du temps scolaire et périscolaire
2. Planning des activités périscolaires 2014/2015
3. Les fiches écoles
4. Les projets pédagogiques communs
5. Liste des intervenants extérieurs
6. Liste des malles périscolaires
7. Le projet pédagogique du centre Mil'Couleurs
8. Synthèse de l'évaluation de la première année

SIGNATAIRES

Préfet du Calvados

Michel LALANDE

Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale du Calvados

Jean-Charles HUCHET

Président de CDC de CDC Blangy Pont l'Evêque Intercom

Hubert COURSEAUX

Coordinateur pédagogique

Pascale BARRE